

ASSEMBLÉE DE SECTION

Tenue le mardi 18 juin 2024 au Restaurant Cora, au 3200 King Ouest à Sherbrooke

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

Le président, M. Gilbert Roy, ouvre la séance à 10 h 20. Il souhaite la bienvenue aux membres et à la nouvelle présidente de l'ACREQ, Mme France David, qui a été élue le 12 juin 2024.

1.1 **Secrétaire d'assemblée**

Mme Marielle Levac accepte d'agir comme secrétaire d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président explique que son mandat de deux ans prendra fin en mai 2025. Il n'y a donc pas lieu de procéder à une élection à la présidence cette année.

Sur la proposition de Jean-Pierre Simard, appuyée par Louise Nadeau, l'ordre du jour est adopté après le retrait du point 8.2 *Élection à la présidence de la section*.

Adopté à l'unanimité. AS-24-01

En conséquence, le point 8.3 *Élection de deux personnes adjointes à la présidence de la section* devient le point 8.2.

3. **Nouveaux membres et membres décédés, s'il y a lieu**

Depuis l'assemblée de section du 10 mai 2023, les personnes suivantes se sont jointes à l'ACREQ :

Denis Marcotte, retraité du CSSRS (Région-de-Sherbrooke)

Denis Perron, membre associé, conjoint de Hilda Gallienne, CSSS (des Sommets)

Jocelyn Thibodeau, retraité du CSSS (des Sommets)

Johanne Proulx, membre associée, conjointe de Jocelyn Thibodeau

Depuis cette assemblée de section, aucun membre n'est décédé.

Afin de continuer d'être informés des activités de leur association, les membres sont invités à nous communiquer tout changement à leurs coordonnées, à savoir leur adresse résidentielle, leur adresse de courriel et leur numéro de téléphone.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 mai 2023

Le procès-verbal de la rencontre du 10 mai 2023 a été envoyé par courriel à toutes les personnes membres qui avaient manifesté leur intention de participer à l'assemblée de section. La secrétaire d'assemblée précise que, dans la semaine qui a suivi l'assemblée de section du mois de mai 2023, tous les membres ont reçu le projet de procès-verbal par courriel.

Sur la proposition de Richard Bédard, appuyée par Louise Nadeau, le procès-verbal de la réunion du 10 mai 2023 est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité. AS-24-02

4.1 Suivi au procès-verbal

Le président mentionne que les suivis au procès-verbal de l'assemblée de section du 10 mai 2023 seront traités dans le rapport d'activités.

Les membres sont invités à consulter régulièrement la page WEB de notre section sur le site de l'ACREQ, et, le cas échéant, à suggérer des ajouts qui pourraient l'enrichir, notamment la section historique qui constitue notre mémoire collective.

On mentionne que la récente loi sur la protection des renseignements personnels ne nous permet plus de faire circuler une liste nominative des membres lors de nos rencontres.

5. Rapport d'activités

Le président donne lecture du rapport d'activités de la dernière année.

Le rapport d'activités 2023-2024 est déposé en annexe I.

Gilbert Roy communique quelques informations sur le déjeuner-conférence qui a eu lieu à Magog en octobre 2023. Le président de l'ACREQ, M. Michel Houde et le responsable de la section Estrie au CA de l'ACREQ, M. Guy Brassard, ont assisté à la rencontre. Un résumé de cette activité a été publié dans l'ACREQ Info et a été déposé sur la page WEB de l'ACREQ sous la rubrique Section Estrie.

Sur la proposition de Louise Nadeau, appuyée par Jean-Pierre Simard, il est résolu de recevoir le rapport d'activités 2023-2024 lequel fait partie intégrante du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2024.

Adopté à l'unanimité. AS-24-03

6. Rapport financier terminé le 30 avril 2024

Le président donne lecture du rapport financier terminé le 30 avril 2024 qui fait état de revenus de cotisation de 887 \$, auxquels s'ajoute le résiduel de 958,94 \$ du budget 2022-2023. Après l'ajout de la cotisation payée par les participants à l'assemblée de section que nous avons tenue au Delta le 10 mai 2023, et l'ajout d'une subvention spéciale reçue de l'ACREQ pour la formation organisée à Magog à l'automne 2023, la section disposait d'un budget de 2 800,94 \$ pour l'année 2023-2024. Compte tenu des dépenses qui se sont chiffrées à 2 418,17 \$, le résiduel en date du 30 avril 2024 était de 382,77 \$.

Après le remboursement des frais de déplacement d'un membre qui a participé à l'assemblée générale à Shawinigan le 12 juin dernier, le solde du budget 2023-2024 sera retourné à l'ACREQ. Précisons que les dépenses occasionnées par la participation de Daniel Blais et de Marielle Levac à la Table des présidentes et des présidents ont été assumées par l'ACREQ en fonction d'une allocation forfaitaire pour les frais de déplacement.

Le rapport financier 2023-2024 est déposé en annexe II.

Sur la proposition de Guy Labbé, appuyée par Bernard Guay, il est résolu de recevoir le rapport financier 2023-2024 lequel fait partie intégrante du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2024.

Adopté à l'unanimité. AS-24-04

7. Informations en provenance du Conseil d'administration de l'ACREQ

Les publications régulières de l'ACREQ-INFO qui ont été acheminées aux membres durant toute l'année ont permis une mise à jour de l'état d'avancement des dossiers, notamment ceux du recours collectif relatif au RRPE et des assurances collectives.

La nouvelle présidente de l'ACREQ, Mme France David, communique les informations suivantes :

- Le conseil d'administration de l'ACREQ est composé de cinq membres. Lors de l'AGA qui a eu lieu à Shawinigan le 12 juin dernier, les personnes suivantes ont été élues :

France David, présidente
Guy Brassard, administrateur
Claude Ménard, administrateur.

Lise Lefebvre et Jacques Thibault, respectivement trésorière et vice-président, poursuivent leur mandat de deux ans.

L'ACREQ compte actuellement 1 235 membres répartis dans 44 sections.

L'AGA du 13 juin 2024 a adopté un plan d'action 2024-2026 dont les axes principaux sont :

- **Recrutement de membres** : Comme dans d'autres associations de personnes retraitées, le recrutement s'avère difficile. C'est pourquoi l'ACREQ favorise des actions de partenariat avec d'autres associations dont l'AQCS et l'AQDER. En outre, il a été convenu que la cotisation des membres associés serait retournée au budget des sections. De plus, on reconduit la mesure qui permet de rembourser la cotisation de la première année de tout nouveau membre.
- **Recours collectif** : On s'attend à ce que la cause soit entendue dans l'année à venir. À ce jour, 28 000 membres du RRPE et 5 000 conjoints survivants sont visés par le recours collectif. Il y a deux catégories de retraités visés par les six années de non indexation. Les retraités d'avant 2017 ont complété leur «purgatoire» de six ans. Ceux qui sont retraités depuis 2019 sont encore en «croisière» jusqu'à 2026. Des 33 000 prestataires du RRPE, seuls 6 000 sont membres d'une association de retraités.

Prochainement, les prestataires du RRPE recevront une lettre de Retraite Québec afin de préciser qu'il y a un recours collectif intenté en leur nom et qu'ils peuvent choisir de s'en désister. Par ailleurs, afin de financer les frais juridiques de l'action collective, la lettre invitera les bénéficiaires à consentir le prélèvement d'une cotisation mensuelle volontaire de l'ordre de dix dollars.

Dans un prochain ACREQ Info, un chiffrier permettra à chaque membre de calculer la perte financière qu'il a subie par suite de la non indexation durant six ans de sa rente de retraite.

On demande que l'information relative aux sommes versées à ce jour par les membres de l'ACREQ dans le cadre de ce recours collectif soit communiquée à tous les membres.

- **Assurances collectives** : À titre de payeur de notre rente de retraite, le Conseil du Trésor est le preneur de notre contrat d'assurance collective avec Beneva. Il veut se départir de cette responsabilité. Compte tenu de la taille de notre association, il n'est pas envisageable de se substituer au Conseil du trésor pour assurer nos membres. Pour l'instant, le Conseil du trésor ne manifeste pas d'empressement à aller de l'avant ; il va donc continuer de nous assurer, mais pour combien de temps encore ?

Un membre du Conseil d'administration, Claude Ménard, siège depuis plusieurs années au CCR (*le Comité consultatif des retraités qui veille aux intérêts des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec en matière d'assurance collective*). Parmi les discussions qui ont cours, il y a la question du rehaussement du niveau de remboursement des services professionnels tels ceux des physiothérapeutes, chiropraticiens et autres. On souhaite qu'à l'instar d'autres régimes d'assurance collective, le pourcentage de remboursement des frais de ces professionnels de la santé soit rehaussé significativement.

7.1 Période de questions

Il n'y a pas de questions additionnelles. Les questions des membres ont été répondues au fur et à mesure de la présentation des dossiers.

8. Élections

8.1 Désignation d'une personne à la présidence d'élection

Sur la proposition de Jean-Pierre Simard, appuyée par Gaston Bérubé, il est résolu de désigner Gilbert Roy pour présider aux élections.

Adopté à l'unanimité. AS-24-05

8.2 Élection de deux personnes adjointes à la présidence de la section

Le mandat de deux ans de Daniel Blais qui a été élu au premier poste d'adjoint à la présidence en mai 2023 se continue jusqu'en mai 2025. Il n'y a donc pas lieu de procéder à une élection à ce poste.

Par ailleurs, le mandat de deux ans de Marielle Levac au deuxième poste d'adjointe à la présidence est échu. Il y a donc lieu de procéder à l'élection d'une personne à ce poste.

Le président d'élection appelle les candidatures afin de combler la vacance au poste d'adjoint à la présidence.

Guy Labbé, appuyé de Hilda Gallienne, propose la candidature de Marielle Levac au poste d'adjointe à la présidence.

Aucune autre mise en candidature n'ayant été faite, Jean-Pierre Simard propose la fermeture des mises en candidature.

Le président d'élection vérifie si la personne proposée accepte d'être mise en candidature. Marielle Levac accepte.

Marielle Levac est déclarée élue au poste d'adjointe à la présidence de la section.

Adopté à l'unanimité. AS-24-06

9. Divers et vœux de l'assemblée

9.1 Informations sur le congrès 2025

Les personnes suivantes font partie du Comité organisateur :

Richard Bédard, trésorier
Daniel Blais, président
Guy Brassard, responsable de la section Estrie au CA de l'ACREQ
Hilda Gallienne
Marielle Levac, secrétaire
Gilbert Roy
Jean-Pierre Simard.

À ce jour, le comité s'est réuni à cinq reprises. Une 6^e rencontre suivra immédiatement la présente assemblée de section.

Rappelons que le congrès aura lieu à l'Auberge Estrimont les 10 et 11 juin 2025. À cette occasion, les congressistes assisteront à quatre conférences, à un souper banquet et à une soirée animée. Le congrès sera précédé d'une table des présidentes et des présidents le lundi 9 juin en après-midi. La quatrième conférence aura lieu le mercredi matin 11 juin. Elle sera immédiatement suivie de l'assemblée générale. Durant cette assemblée, les conjointes et les conjoints seront conviés à une activité portant sur le jardinage avec la propriétaire des Serres et Pépinières St-Élie, Mme Mélanie Grégoire.

Daniel Blais distribue des copies du logo et du thème du congrès. Il expose sommairement le contenu des conférences prévues à ce jour. En outre, il donne un aperçu de l'horaire des activités qui auront lieu du 9 au 11 juin 2025.

Mentionnons que le logo et le thème du congrès ont été présentés par Daniel Blais lors de l'assemblée générale à Shawinigan la semaine dernière. Ils seront publiés dans l'ACREQ info dans les jours qui viennent.

On espère une large participation des membres de la section Estrie. Daniel Blais précise que les personnes qui s'inscriront tôt courront la chance de gagner une nuitée/déjeuner à l'Auberge Estrimont.

9.2 Vœux de l'assemblée

Considérant la possibilité de faire une demande d'aide financière à l'ACREQ qui a réservé un budget de 5 000 \$ pour contribuer à l'organisation de formations dans les sections, Gilbert Roy sollicite l'avis des membres quant à leur intérêt pour de telles activités.

Par ailleurs, comme l'organisation du congrès draine beaucoup d'énergie, on demande si des membres voudraient s'impliquer dans l'organisation d'une activité automnale. Bernard Guay se propose pour organiser une activité d'information sur la viticulture à la Halte des Pèlerins.

10. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur la proposition de Jean-Pierre Simard, l'assemblée est levée à 11 h 20.

Adopté à l'unanimité. S-24-07

Gilbert Roy, président

Marielle Levac, secrétaire d'assemblée

Présences :

Gilles Ayotte
Richard Bédard
Gaston Bérubé
Daniel Blais
France David, président de l'ACREQ
Hilda Gallienne
Bernard Guay
Guy Labbé
Gilles Lemieux
Marielle Levac
Louise Nadeau
Gilbert Roy
Josée Roy
Marcel Samson
Jean-Pierre Simard
Gérald Tousignant



Rapport d'activités depuis la dernière AS du 10 mai 2023

Rapport d'activités depuis la dernière assemblée de section 2023

- Octobre 2023, organisation d'un déjeuner suivi d'une conférence
- Organisation de l'assemblée générale annuelle de notre section.
- Quelques rencontres des présidents au niveau provincial, via la vidéo-conférence. L'information a été transmise à tous les membres par le biais des ACREQ-Info.

Gilbert Roy

Président, ACREQ section Estrie



Rapport financier 2023-2024
Du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024

Budget résiduel 2022-2023	958,94 \$
Budget pour l'année 2023-2024	837,00
Ajustement au budget (25 \$ X 2)	50,00
Cotisation des participants à l'assemblée de section	380,00
Subvention spéciale pour la formation du 25 octobre 2023	<u>575,00</u>
MONTANT DISPONIBLE	<u>2 800,94 \$</u>
DÉPENSES	
Assemblée de section du 10 mai 2023	1 013,44 \$
Aide financière - participation congrès 2023 à Laval	325,25
Formation du 25 octobre 2023	
	<u>1 079,48</u>
	<u>2 418,17 \$</u>
SOLDE RÉSIDUEL	<u>382,77 \$</u>

Le solde résiduel servira à rembourser les dépenses des membres ayant participé à l'assemblée générale annuelle 2024 de l'ACREQ à Shawinigan.

Gilbert Roy

Président, ACREQ section Estrie